

# **BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES**

## **TOUTES SPÉCIALITÉS**

**« Rénovées »**

**- Session 2013 -**

**ÉPREUVE : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE**

## **SUJET**

**Durée : 1 heure 30**

**Coefficient : 3**

Ce sujet comporte 9 pages, numérotées de 1/9 à 9/9, assurez-vous qu'il soit complet dès qu'il vous est remis.

Le sujet est à rendre dans son intégralité.

Aucun document ou matériel autorisé

Le candidat traitera l'ensemble des questions sur copie.

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code : 12-2059	Session 2013	<b>SUJET</b>
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 1/9

Ce sujet comporte cinq questions : deux en histoire, deux en géographie et une en éducation civique.

Les questions 2 et 4 portent sur les situations d'un sujet d'étude d'histoire et de géographie. Pour chaque question, le candidat a le choix entre trois possibilités.

<b>Question 1</b>	<b>Histoire – Sujet d'étude</b> De l'État français à la IV <sup>ème</sup> République (1940 – 1946).	page 3
<b>Question 2</b>	<b>Histoire – Situation au choix</b> - 1892, la grève de Carmaux.	page 4
	<b>OU</b> - 1936 : les occupations d'usine.	page 5
	<b>OU</b> - Être ouvrier à... (exemple dans une ville industrielle).	page 6
<b>Question 3</b>	<b>Géographie – Sujet d'étude</b> Les dynamiques des périphéries.	page 7
<b>Question 4</b>	<b>Géographie – Situation au choix</b> - La mégapole japonaise.	page 8
	<b>OU</b> - La Chine littorale.	page 8
	<b>OU</b> - La Californie.	page 8
<b>Question 5</b>	<b>Éducation civique</b> La constitution et l'exercice des pouvoirs	page 9

**Histoire. Sujet d'étude :** *De l'État français à la IV<sup>ème</sup> République (1940 – 1946).*

**Question 1. (4 points).**

À l'issue des combats qui ont libéré son sol lors de la Seconde Guerre mondiale, la France redevient une République et rétablit la devise républicaine.

- a. Quelle a été la devise imposée par l'État français durant la guerre ? Montrez, à partir de deux exemples, comment cette devise s'est alors traduite dans la vie des Français.
- b. Quelle est la devise républicaine rétablie en 1944 ? Montrez, à partir de deux exemples, comment cette devise s'incarne dans les mesures sociales, politiques ou économiques qui accompagnent la naissance de la IV<sup>ème</sup> République.

---

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code : 12-2059	Session 2013	<b>SUJET</b>
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 3/9

**Histoire. Situation du sujet d'étude : Être ouvrier en France (1830 – 1975).**

**Le candidat traite une seule question correspondant à l'une des trois situations qui suivent (pages 4 à 6).**

**Première situation :** 1892, la grève de Carmaux et Jean Jaurès.

**Question 2. (4 points).**

- 2a.** Qui est l'auteur de cet article ? Quel événement évoque-t-il ?
- 2b.** À partir d'exemples pris dans l'article, montrez que dans sa façon d'évoquer l'événement, l'auteur défend un point de vue.
- 2c.** Quel rôle a joué la grève de Carmaux dans la vie de l'auteur de l'article ?

**Document.**

Les citoyens ont-ils le droit d'élire, pour les représenter, un ouvrier, et les ouvriers ont-ils le droit de prétendre aux fonctions électives, municipales ou législatives ? Oui ? Si une compagnie, si une société industrielle quelconque chasse l'ouvrier élu parce qu'il a été élu, si elle lui retire, à cause du mandat qu'il a reçu, les moyens de vivre, y a-t-il violation du suffrage universel ? Évidemment, oui. (...)

Oui ou non, le renvoi de Calvignac est-il un attentat au suffrage universel ? Ce renvoi est antérieur aux désordres du 15 août, puisqu'il en est la seule cause. On saura que c'est la compagnie qui a suscité et voulu la grève avec toutes ses conséquences, et, qu'écrasée politiquement par les victoires pacifiques des ouvriers, elle a demandé son salut à des incidents provoqués par elle. On saura que même, après le renvoi de Calvignac, qui était un défi à tous les ouvriers et un attentat à leur liberté, ils ont cherché à négocier avec la compagnie, et que, deux fois, leur délégation a été repoussée avant qu'ils aient songé à forcer la porte. (...)

Il y a un fait qui domine tout : un ouvrier républicain élu maire a été congédié, pour cette seule raison.

Jean Jaurès, Le suffrage universel à Carmaux, *La Dépêche*, 6 septembre 1892.

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code : 12-2059	Session 2013	<b>SUJET</b>
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 4/9



**Histoire. Situation du sujet d'étude :** Être ouvrier en France (1830 – 1975).

**OU**

**Troisième situation :** Etre ouvrier à ...

**Question 2. (4 points).**

**2a.** Reproduisez le tableau ci-dessous sur votre copie. Identifiez les deux types d'ouvriers mentionnés dans le texte. Puis précisez pour chacun de ces types : les lieux et horaires de travail, les conditions de travail, les salaires.

Domaines observés	Types d'ouvriers évoqués	
Lieux et temps de travail		
Conditions de travail		
Salaires		

**2b.** Choisissez un des domaines du tableau. Puis présentez, pour ce domaine, l'évolution générale constatée en France pour l'ensemble des ouvriers et citez une date ou un fait marquant de cette évolution.

**Document.** Le travail de la chaussure à Hasparren, Pyrénées atlantiques, en 1912.

Une bonne partie du travail se fait encore dans les maisons ; l'usine est le lieu de rassemblement d'une partie seulement des ouvriers et, pour les autres, le centre de la distribution et de la recette du travail. Les principaux patrons, au nombre de six ou sept, ont chacun leurs préférences quant à la répartition du travail entre l'atelier et la famille, mais tous s'accordent pour ne faire qu'à l'atelier certaines opérations qui demandent une machinerie relativement compliquée, couture des boutonnères et des arrêts, finissage et nettoyage, ou encore la mise en boîtes et la préparation des expéditions. (...)

Les usines sont ouvertes de sept heures du matin à midi et de 1 h 1/2 à 7 heures du soir; la durée effective du travail est réduite à dix heures par deux repos intermédiaires, à 8 heures du matin et à 4 heures du soir; à ces moments, les ouvriers « cassent la croûte » (...). Quelques ouvriers, ainsi que les employés, touchent des salaires fixes, mais la plupart sont « aux pièces » et leur gain monte ainsi à 3,50 ou 4 francs par jour. On ne doit pas oublier que la vie est beaucoup moins chère dans ces campagnes que dans les villes ; nombre d'ouvriers en atelier, chefs de famille, sont de petits propriétaires dont la femme cultive les légumes, entretient la basse-cour, et souvent contribue aux dépenses du ménage, ainsi que les enfants adultes, par des travaux de cordonnerie à domicile; d'ailleurs on ne signale pas de protestations contre des salaires assurément honorables. (...)

Hors des usines, le travail dans les maisons est très répandu ; les ouvriers ont chacun un livret, où des contremaîtres, hommes et femmes, inscrivent chaque matin l'ouvrage emporté et chaque soir l'ouvrage fini qui rentre; à la fin de la semaine, le compte est arrêté, d'après des tarifs affichés. Les piqueuses à domicile ont leur machine à elles, mais le patron leur fournit leur fil, à un prix aussi déterminé (...). Le travail à domicile, toujours payé aux pièces, rapporte de moindres salaires journaliers que le travail à l'atelier, mais il laisse à l'ouvrier et surtout à l'ouvrière plus de liberté pour vaquer à ses occupations domestiques ; la maîtresse de maison se fait aider par les jeunes filles, par les parentes âgées, tandis que le père réserve de temps en temps un jour pour son jardin potager.

Henri Lorin, L'industrie rurale au Pays Basque, Musée social, *mémoires et documents* n°22, 1912.

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code : 12-2059	Session 2013	<b>SUJET</b>
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 6/9

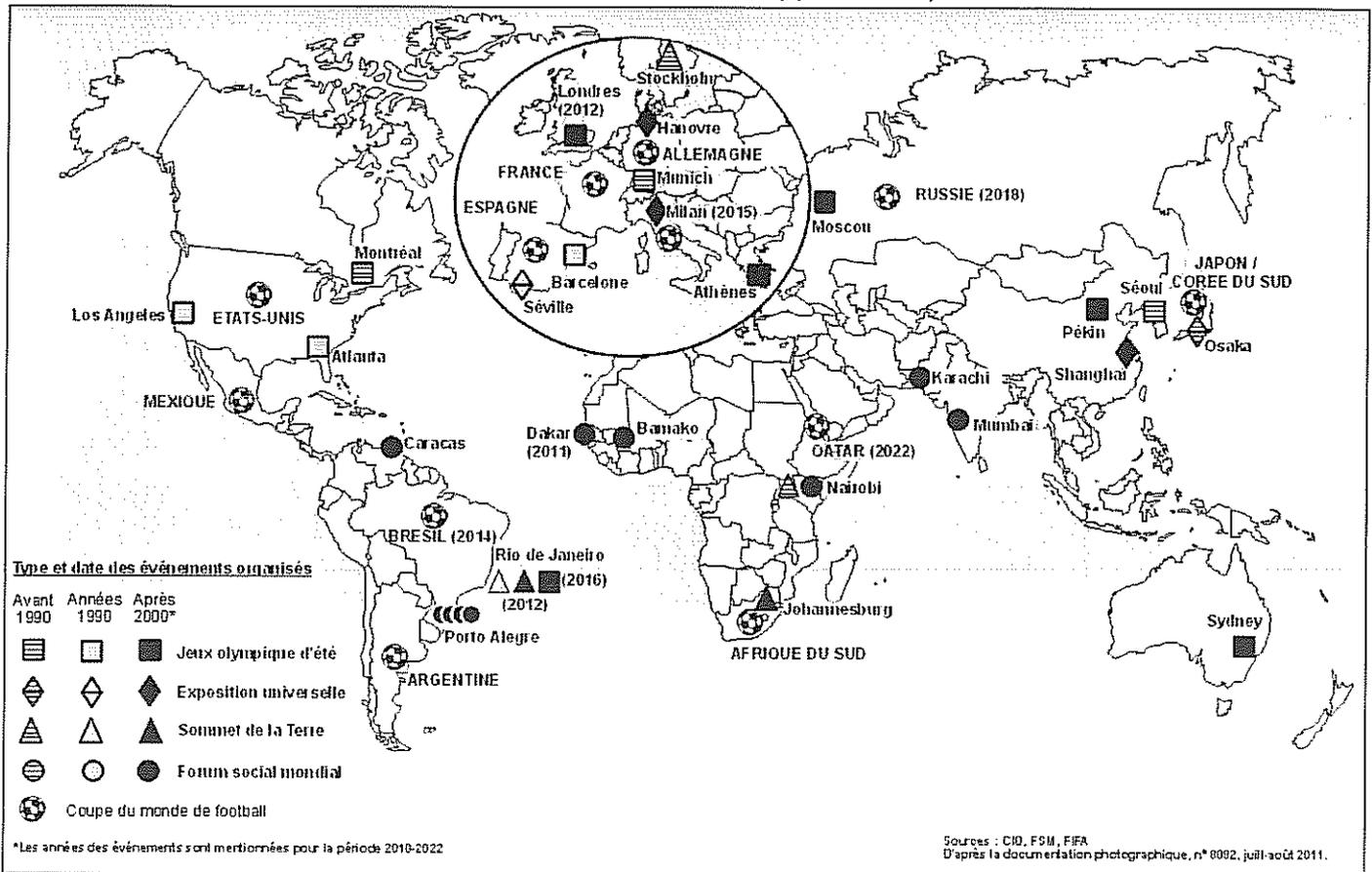
**Géographie. Sujet d'étude : Les dynamiques des périphéries.**

**Question 3. (4 points).**

- 3a.** Entre 1990 et 2022 (prévision), la localisation des événements internationaux change. Quelle évolution peut-on constater sur la carte ?
- 3b.** Les forums sociaux mondiaux\* témoignent de la volonté d'une mondialisation différente de celle actuellement en cours. Citez les villes qui accueillent ces forums sociaux mondiaux. Expliquez le choix de ces localisations.
- 3c.** L'organisation d'événements internationaux est un moyen parmi d'autres que les pays émergents utilisent pour développer leur influence internationale. Choisissez un pays émergent et précisez par quel(s) autre(s) moyen(s) il tente de s'insérer avec bénéfice dans la mondialisation.

**Document.**

Les événements internationaux : une nouvelle opportunité pour les villes du Sud ?



*\*Un forum social mondial cherche à modifier l'organisation actuelle de la mondialisation.*

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code : 12-2059	Session 2013	<b>SUJET</b>
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 7/9

**Géographie. Sujet d'étude :** *Pôles et aires de puissance.*

Le candidat traite une seule question correspondant à l'une des trois situations qui suivent.

**Première situation** : La mégapole japonaise.

**Question 4. (4 points).**

La mégapole japonaise représente un des pôles de puissance de la planète. Justifiez cette affirmation.

*Vous pourrez utiliser les termes suivants : façade portuaire, échanges mondiaux, centre de commandement.*

**OU**

**Deuxième situation** : La Chine littorale.

**Question 4. (4 points).**

La Chine littorale représente un des pôles de puissance de la planète. Justifiez cette affirmation.

*Vous pourrez utiliser les termes suivants : mégapoles, façade portuaire, échanges mondiaux, poids de l'industrie, densité de population.*

**OU**

**Troisième situation** : La Californie.

**Question 4. (4 points).**

La Californie représente un des pôles de puissance de la planète. Justifiez cette affirmation.

*Vous pourrez utiliser les termes suivants : conurbation, échanges mondiaux, centre de commandement, haute technologie, recherche.*

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code : 12-2059	Session 2013	<b>SUJET</b>
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 8/9

**Education civique. Sujet d'étude :** *La constitution et l'exercice des pouvoirs.*

**Question 5. (4 points).**

Identifiez et nommez le pouvoir évoqué dans chacune des affirmations ci-dessous. Précisez ensuite par qui (institutions, personne remplissant une fonction) chacun de ces pouvoirs est exercé.

<b>A</b>	Ce pouvoir est celui de l'élaboration et de la rédaction des lois. Ceux qui le détiennent organisent les débats sur les différents projets et le vote des lois.
<b>B</b>	Ce pouvoir est celui de la mise en œuvre des lois et de la conduite de la politique nationale. Ceux qui le détiennent disposent pour cela de l'administration et de la force armée.
<b>C</b>	Ce pouvoir est celui de la sanction du non-respect des lois. Ceux qui le détiennent punissent les personnes qui ne les respectent pas. Ils tranchent aussi dans les conflits entre particuliers.